Mme Siham LEKOUISSI 14 Avenue Jean Gagnant 87000 Limoges

Tél: 06.66.86.17.64

A l'attention du Docteur Isabelle Pagnon 9 Bd Gambetta 87000 Limoges Tél: 05.55.34.27.89 En copie Tribunal Judiciaire de Limoges Tribunal Administratif de Limoges

Limoges, le 26 avril 2023

Objet : Arrêt d'une prise en charge illégale et inexécutable.

Docteur Pagnon,

Par la présente, je vous demande de bien vouloir arrêter ma prise en charge à compter de cette date, tout simplement parce que vous êtes en possession d'un dossier de santé illégitime et infondé.

Depuis 2021 et pendant deux ans de consultation, vous vous êtes montrée froide et indifférente. Vous suiviez un patient sans vous préoccuper de son passé, de son environnement, sans retracer les circonstances de ses hospitalisations et de ses douleurs. Vous suiviez un patient sans aucun examen clinique. Vous suiviez le patient sans aucune prise de recul afin d'enquêter sur les anciens dossiers qui vous ont été communiqués par d'autres établissements de santé. Vous suiviez le patient sans relecture des dossiers, avec lui, qui vous ont été communiqués afin de vous assurer que le patient et bel et bien conscient et d'accord avec ce qui est écrit dans l'ombre et parfois contre son gré.

Par rapport au dossier MDPH, après m'avoir fait un rappel de la nécessité de renouveler la demande, je l'ai fait tout en attendant toujours qu'on puisse discuter sur le secret des données et des informations citées dans vos rapports (et faire le point sur ce que j'ai découvert concernant les écrits du Docteur Meriem Malek, si je pouvais bien sûr), pour révéler le secret qui règne sur cette maladie fictive et inventée. J'ai été choquée, le 05 décembre 2022, d'apprendre que vous ne vouliez rien renseigner sur ce dossier, et quand je vous ai demandé pourquoi vous n'avez rien écrit, vous m'avez répondu : « Rien n'a changé ». Docteur Pagnon, êtes-vous réellement consciente de ce que vous faites ou exercez-vous ce métier pour tuer l'ennui et faire face à la fameuse question : « Qu'est-ce que vous faites de vos journées ? ».

Depuis 2021 et pendant deux ans de consultation vous n'avez jamais évoqué le diabète, sauf dernièrement vers décembre 2022 lorsque vous m'aviez conseillée de chercher un diabétologue. Pourquoi vous ne m'avez jamais prescrit un bilan sanguin afin de vous assurer que l'Abilify, et les autres médicaments à côté, ne font pas ravage dans mon corps. Pourquoi ce silence effrayant sur les examens cliniques et les enquêtes ? Depuis quand l'Abilify se mélange avec le diabète ?

Revenons un peu en arrière en septembre 2018, j'étais chez vous afin de renouveler ma prescription (celle faite par le docteur Ben Bedira). Vous l'aviez renouvelée sans prendre le recul sur ce que je vous ai présenté. C'est moi qui vous ai demandé à la fin de la consultation d'appeler le médecin afin de demander le dossier médical et toutes les informations me concernant, c'est ce que vous avez fait, mais jusqu'aujourd'hui je n'ai aucun retour sur la réception de ce dossier.

Malheureusement, vous êtes inconscients de ce que veut dire la justice. Vous êtes insensibles et négligents vis-à-vis des douleurs. Toutes les douleurs sont décrites chez vous comme hallucinations et délires. Comment restez-vous de marbre et inhumains au point de prescrire et de forcer les gens à avaler vos médicaments pour les droguer, dérégler la sécrétion de leurs hormones et de leurs neurotransmetteurs, afin de leur faire oublier les crimes qu'ils ont subis et afin d'éviter de déranger les coupables et de les punir.

Quelques questions m'interpellent :

- 1. Comment vos nuits se passent-elles?
- 2. Comment arrivez-vous à dormir?
- 3. Comment arrivez-vous à supporter les appels « à l'aide » des innocents ?
- 4. Comment arriver-vous à faire piquer et faire avaler des comprimés inappropriés voire interdits à quelqu'un qui suffoque, s'étouffe et qui n'arrive même plus se tenir debout ?
- 5. De quelle matière êtes-vous faite?

Dans l'attente que la conscience vous consulte et frappe la porte de votre cabinet un jour, je vous prie d'agréer, Docteur Isabelle Pagnon, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature Mme Siham LEKOUISSI

Copie envoyée à, Tribunal Judiciaire de Limoges. Tribunal Administratif de Limoges.